



Assignation tribunal

Par helene01

Bonjour!

Je viens chercher de l'aide suite à une assignation devant tribunal par huissier pour expulsion suite a loyers impayés...

Je vais essayer d'etre claire...tout a commencer en 2011 lorsque mon conjoint a perdu son emploi de taxi suite à un loueur de licence malhonnête.. son statut d'artisan ne lui permettait pas de percevoir les allocations chômage , ni le rsa... c'est là que l'engrenage a commencé..Nous n'arrivions plus à assumer nos charges... et nous avons été contraints de déposer un dossier de surendettement , celui ci a été accepté et nous avons obtenu un moratoire de 24 mois.

Mon conjoint a par la suite retrouvé un emploi comme préparateur de commandes, son salaire ne suffisait tjrs pas à assumer nos charges... Nous avons donc décidé de déposer une demande de logement social pour nous enlever cette épine du pied et arreter de cumuler des retards de loyers... Entre temps la famille n'a pas résisté et nous nous sommes séparé en fevrier 2013... On m'a donc attribué un logement social pour moi et mes 4 enfants ... 2 chambres pour 5 mais nous faisons avec... Nous avons donc contacté l'agence immobiliere pour les informer de notre départ.. entre temps le dossier de surendettement est arrivé a sa fin... Pendant notre déménagement le propriétaire est venu en notre absence dans l'appartement et a fermé celui ci au verrou dont nous n'avions jamais eu la clef!! nous sommes resté plusieurs jours sans pouvoir acceder a notre logement!!nous avons tenter de le contacter a plusieurs reprises et de faire contaster par les gendarmes mais en vain... il a qd mm du avoir nos messages puisque par magie le verrou n'etait plus fermé qq jours plus tard... mais aucunes preuves.... et Aujourd'hui une surprise!!!une assignation par huissier devant le tribunal pour expulsion et surtout payer les 5000 euro de loyers impayés... nous savons très bien que nous sommes en fautes et avons toujours éprouvé un sentiment de honte de ne pouvoir payer notre loyer ... nous tentons chacun de notre coté de sortir la tete de l'eau... nous n'avons pas voulu attendre l'expulsion... mais là c'est l'épreuve de trop... celle qui m'anéanti... alors je me dis bien qu'il y a plus grave dans la vie mais là je baisse les bras.... sans compter le coup de fil de l'adjoint au maire pour me prévenir de l'assignation.... j'ai jamais au aussi honte ... bref aujourd'hui je voudrais des conseils.. dois je prendre un avocat??? et qui voudra me defendre? je suis au RSA... je ne crains pas l'expulsion puisque je ne suis plus dans le logement mais les sommes a payer... mon ex conjoint essaie aussi de s'en sortir mais lui n'a mm pas de logement... je vous remercie d'avoir pris le temps de me lire ... j'attends vos conseils avec impatience et si vous pouviez m'orienter vers un avocat
Merci à vous...

Hélène